

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1994)
Heft: 61: Catherine Destivelle . l'exploit au féminin

Artikel: Genève défend son Expo'98
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève défend son Expo'98



Ça y est : le Conseil d'Etat genevois a officiellement déposé sa candidature pour l'organisation de la prochaine exposition nationale qui aura lieu en 1998. Le projet a été présenté en mars dernier à trois Conseillers Fédéraux : Ruth Dreifuss, Jean-Pascal Delamuraz et Arnold Koller. La délégation tessinoise les avait d'ailleurs précédés de peu. Le Tessin risque d'être le principal concurrent des Genevois, puisque le Valais a retiré sa candidature (préférant les Jeux Olympiques d'Hiver de 2002) et Neuchâtel, qui fêtera son propre 150ème anniversaire en 1998, risque bien d'abandonner lui aussi. La prochaine Exposition nationale devrait donc avoir lieu en 1998, date anniversaire (150 ans) de la création de la Constitution Fédérale. Le projet genevois se veut dans la lignée de l'Expo 1964 : "Un rassemblement populaire, unificateur et mobilisateur, en un seul lieu". Le projet genevois, élaboré depuis

deux ans par le Conseiller d'Etat Guy-Olivier Segond avec l'aide d'une trentaine de personnalités, a trois objectifs principaux très ambitieux. Le premier est de donner une nouvelle définition de l'identité suisse, "fondée sur une culture urbaine du petit, du propre et du naturel". Deuxième objectif : prouver aux Genevois, aux Suisses et, pourquoi pas aux Européens, que les institutions politiques de ce pays prendront une nouvelle dimension lorsque la Suisse, "maquette vivante de l'Europe", participera activement à la construction du continent. Le troisième objectif veut présenter les progrès accomplis dans la connaissance du cerveau. Il s'agira, d'une part, de vulgariser les découvertes scientifiques et les derniers développements de la biomédecine, d'autre part de provoquer une vaste réflexion sur les conséquences de ces progrès. Quant au site retenu pour l'Exposition, il se trouve dans la plaine de l'Aire, près

de l'autoroute de contournement. Accessible facilement, Swiss Expo sera reliée au centre-ville par un autobus aérien suspendu, "le Skybus", qui sera la seule installation à survivre à l'exposition. Le coût de l'exposition est évalué à 675 millions de frs.s.. Les organisateurs attendent des recettes d'environ 220 millions de frs.s. (billets et produits dérivés). Les pouvoirs publics, fédéraux, cantonaux et communaux, devront apporter 225 millions de frs.s., le canton de Genève en apportant 100 millions. Enfin, concessionnaires, exposants et sponsors devraient verser 230 millions. Quant au projet tessinois, sa conception est globalement différente. Les Tessinois ont privilégié une formule "éclatée". L'Exposition prendrait place en divers lieux, sur les lacs Majeur (Locarno), Léman (Le Bouveret) et de Constance (Altenrhein). Pour développer son projet, le Conseil d'Etat a fait appel l'an dernier à plusieurs

personnalités, dont les professeurs Jean-François Bergier et Remigio Ratti, les architectes Mario Botta et Aurelio Galfetti, le journaliste Jacques Pilet. Avec leur projet, les Tessinois veulent proposer une réflexion sur les nouveaux défis de la paix, de la science et de l'homme. Ils veulent aussi poser la question des relations de la Confédération avec les pays voisins, puisque le thème retenu sera "Les nouvelles frontières". Si on éprouve encore quelques difficultés à imaginer ce que sera cette exposition telle que l'imaginent le canton du Tessin, les organisateurs ont déjà indiqué ce qu'elle ne sera pas : "Un certificat d'autosatisfaction, une séance d'auto-flagellation, une leçon de morale, une image didactique et pédante, la célébration égoïste de nos seules diversités, un discours autoritaire par lequel l'autorité politique ou une élite intellectuelle imposerait sa vision...". Reste à résoudre le problème de la décentralisation sur plusieurs cantons : la coordination de l'ensemble du projet ne sera pas une tâche aisée. Quant au coût, il approcherait 1,5 milliard de frs.s. et serait financé par les visiteurs, la Confédération et les contributions régionales. ■

ACTUALITÉ

LE MESSENGER SUISSE
AVRIL 94

21